

POSTULAT
des députés Alexandre Caillet (UDC/SVP), Aldo Resenterra (GRL) et Pierre Gualino
(suppl.) (PDCB) concernant la plan directeur cantonal: constructions et installations
d'intérêt public "Piste de motocross" du Verney, commune de Martigny (07.05.2008)
4.124
(en collaboration avec le DECS)

La piste de motocross du Verney s'est ouverte en 1979. Cette piste est homologuée pour des compétitions de niveau cantonal et international. Aujourd'hui, elle est fermée sans que nous en saisissons la véritable raison.

Nous constatons que la moto sauvage reprend ses droits. La fédération motorisée valaisanne (FMVs) nous indique qu'elle ne cautionne pas cette pratique. La FMVs est favorable à ce que la pratique des sports motorisés se déroule dans un lieu désigné, sans danger pour la vie d'autrui et sous la responsabilité d'experts formés.

La situation actuelle est telle que nos jeunes crossmen doivent se rendre à l'étranger pour trouver des conditions d'entraînement optimal. Les coûts et les sacrifices engendrés sont énormes et bien évidemment à la charge des parents. Des centres sportifs et des terrains de jeux sont mis à disposition des jeunes sportifs de notre canton (football, gymnastique, etc.) et cela est très positif. Au nom de l'équité, il est difficile de concevoir qu'il n'y a pas de réponse en territoire valaisan pour la pratique des sports motorisés. Sports et études favorisent la pratique des sports y compris les sports motorisés.

C'est la raison pour laquelle les sports motorisés doivent trouver grâce auprès des autorités politiques de notre canton pour qu'un lieu d'entraînement soit désigné et retenu dans l'application et la coordination du plan directeur cantonal.

Nous demandons de toute urgence au Conseil d'Etat de retenir la notion des sports motorisés dans la coordination dudit plan pour la mise en œuvre d'une piste de motocross en utilisant les friches du site du Verney comme le recommandent les principes CISIN (conception des installations d'importance nationale, Berne 1997) et CISIC (conception des installations sportives d'importance cantonale, 2004 en cours).

Sion, le 7 mai 2008
(09h35)

Alexandre Caillet, député (UDC/SVP)
Aldo Resenterra, député (GRL)
Pierre Gualino, député (suppl.) (PDCB)